

Politique | Pyrénées-Atlantiques : Pour Jean-Jacques Lasserre, une rentrée entre bilan et perspective de campagne



Lors de sa rentrée médiatique ce mardi 29 septembre, Jean-Jacques Lasserre, le président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, a annoncé, comme une évidence, qu'il se portait candidat pour les prochaines élections départementales, en mars 2021. L'occasion aussi pour lui de rappeler « toute la pertinence de la collectivité départementale » à plusieurs reprises menacée dans son existence, et du même coup de dresser le bilan de son action au fil du mandat et des ses aléas : loi Notre, Covid-19 notamment.

Cette mandature a été « la mandature de l'offensive du Conseil départemental » démarre Jean-Jacques Lasserre à l'heure du bilan. « Plusieurs Gouvernements successifs, de tout bord, ont fait le procès du Département. Ca a été mal vécu mais nous avons eu la volonté de prouver le contraire, en affichant la pertinence du Conseil départemental, avec une notion de service public dont il ne faut pas se départir », plaide le Président Lasserre, qui note par ailleurs « qu'une succession d'éléments nous ont donné raison, et notamment le Covid ».

Solidarité, réactivité et volontarisme

En la matière, il n'est pas peu fier de préciser que « nous avons été les premiers à mettre des masques à disposition de certains professionnels, avant d'élargir à d'autres. » D'abord aux EHPAD, puis aux services d'aides à domicile, aux maisons d'enfance à caractère social, aux résidences services aux personnes âgées « Au total, c'est 3,5 millions d'achat de masques en comptant les Communautés de Communes qui se sont jointes à nous ». Sans oublier de lister les 10 masques par élèves fournis à la rentrée. « Le département a aussi été parmi les premiers à lancé des dépistages dans les EHPAD auprès des collaborateurs, et l'Etat, a emboîté le pas sur les résidents ».

Et si la situation a ainsi pu être gérée, c'est, défend le Président, parce que « la solidarité et la réactivité » font partie des quelques « principes simples » de fonctionnement de la collectivité. Avec celui du « rassemblement de toutes les énergies du département en direction des acteurs institutionnels, sociaux et économiques », appuie le Président Lasserre, qui n'oublie pas non plus de citer « l'innovation » et de « prise d'initiative », comme guides de l'action départementale.

C'est à ce titre d'ailleurs que face à une loi NoTR qui restreignait les compétences de sa collectivité, le choix a été fait d'avoir « une attitude volontariste pour ne pas abandonner des domaines qui nous tenaient à cœur, et notamment le domaine économique ». On donc été gardé en main, l'immobilier d'entreprises avec les communautés de communes, le déploiement du très haut débit, via la fibre, mais aussi le secteur agricole. « Grâce à une convention avec la Région, nous avons démultiplier notre action dans ce domaine » : aide à l'installation des jeunes, réflexion approfondie sur les circuits courts et le manger bio, etc.

Autres compétences mises en avant: le social, « que nous avons révisé en essayant de le territorialiser », l'aménagement du territoire, les collèges avec une compétence obligatoire sur « le gîte et le couvert », mais au-delà avec des dispositifs d'accompagnement pédagogiques, autour de la citoyenneté notamment, ou encore l'école de la deuxième chance...

"Le chemin de l'innovation"

Jean-Jacques Lasserre appuie aussi avec force sur « le chemin de l'innovation » qu'a choisi d'emprunter sa collectivité sur cette mandature, et de citer le Plan Montagne « pour maintenir un massif vivant et dont les premières réalisations arrivent sur les stations de ski », le très haut débit donc, et, sur les usages, l'inclusion numérique « avec près de 170 lieux où les gens peuvent venir se former ». Aussi le TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) pour lequel le Département a été lauréat sur des thématiques liées aux énergies renouvelables notamment, et en vertu duquel « l'octroi des aides en direction des entreprises a démarré », précise-t-il.

Autre fierté de Jean-Jacques Lasserre : « un audacieux plan sur le vélo, démarré il y a 10 ans, qui continue son déploiement sur un rythme convenable », ainsi que le dossier de la présence médicale pris « à bras le corps » par la collectivité. « Ici, nous essayons de créer des conditions d'accueil alléchantes pour les professions médicales sur les régions où il y a un désintérêt de leur part. On travaille avec les médecins, avec la fac de Bordeaux pour l'accueil d'étudiants et de stagiaires, l'Autorité régionale de la Santé, ou encore avec les communautés de communes. Et nous avons des résultats qui sont extrêmement intéressants sur notre département. » Autre politique innovante citée : la participation citoyenne avec le lancement d'un budget participatif, dont les résultats seront prochainement dévoilés, et qui a connu un beau succès annonce déjà Jean-Jacques Lasserre.

" Un fonds d'aides territorial aux entreprises va être mis en place "

Quant aux perspectives futures, les conséquences de l'épidémie, reste au cœur des attentions. Outre les accompagnements sanitaires, le Département a également débloqué un accompagnement supplémentaire auprès des partenaires culturels, sportifs et de solidarité « à hauteur de 80% des aides habituelles ». Le tourisme a également bénéficié d'un plan de relance de 1 million d'euros quand le Département a maintenu ses appels d'offres et crédits pour les chantiers en cours ou à venir.

Mais un autre projet, plus structurel, est dans les cartons du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Même s'il « n'est pas totalement abouti », l'annonce est faite : un fonds d'aides territorial aux entreprises va être mis en place. « L'ambition, c'est de permettre un renforcement des fonds propres des entreprises sur une durée qui soit supérieure aux prêts garantis par l'Etat. Car un prêt sur 3, 4 ou 5 ans ne permet pas une vraie consolidation des entreprises qui ont eu de gros pépins ». Pour l'heure, Jean-Jacques Lasserre ne donne pas de chiffres : « le travail est en cours avec le Bureau de Développement Economique et avec quelques grandes sociétés nationales pour la mise en place de ce fonds, et sur ses aspects juridiques en particulier », précise-t-il. Un dispositif qui prendra a priori la forme de prêts très longue durée. « D'autant qu'en ce moment, les banques ne manquent pas de liquidité, on devrait trouver des capitaux », glisse-t-il.

Des primes Covid versées avant la fin de l'année

Mais, c'est dès la prochaine session la Covid s'invitera, à nouveau, dans les débats avec le vote d'une prime Covid pour les personnels de l'aide à domicile, de 500 à 1000 €, selon le nombre de jours travailler durant le confinement. C'est un budget total de 1,6 million d'euros, accompagné par l'Etat à hauteur de 800 000 €. Une prime que le Conseil départemental étend aussi aux salariés des structures médico-sociales (résidences autonomes ou encore structures d'aide sociale à l'enfance notamment), mais ici sans apport de l'Etat. Ce sont ainsi 800 000 € qui seront distribués « avant la fin de l'année » aux structures qui redistribueront à leurs agents.

« Au total la crise Covid a coûté 11 millions d'euros au Département, dont 4 viendront de l'Etat. Soit une charge nette de 7 millions d'euros », pointe Jean-Jacques Lasserre, qui craint par ailleurs un bond important du recours au RSA en fin d'année. « Pour la première vague de l'épidémie, il y a eu différentes formes d'aides d'urgence... et les entreprises ont pu avoir les reins assez solides pour tenir le choc, mais cette seconde vague nous la redoutons beaucoup notamment sur des secteurs importants ici comme l'aéronautique, mais aussi l'hôtellerie ». Le tout pour le département dans un cadre de ressources « très contraintes ».

Si le Président pointe « la restauration des équilibres financiers et une belle situation par rapport à l'endettement » au nombre des points positifs de son mandat, il n'empêche qu'entre la perte de taxe professionnelle cette année et celle du foncier bâti l'an prochain, « la mise en dépendance par rapport à l'Etat est de plus en plus forte... ». Une « atteinte à la liberté d'initiative des collectivités locales », qu'il déplore sans entacher son enthousiasme quant à sa candidature aux prochaines élections départementales et à la Présidence du Département : « Ma passion pour ce territoire ne s'émousse pas, j'ai toujours envie de m'impliquer sur ces sujets de solidarité, d'aménagement du territoire, d'innovation. ». La discussion avec Les Républicains est déjà à l'oeuvre.



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur [aqvi.fr](#) le 30/09/2020

[Url de cet article](#)